



349, rue Labelle
Saint-Jérôme (Québec)
J7Z 5L2

Région des Laurentides

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENTS D'URBANISME MUNICIPAUX

AVIS PUBLIC vous est par la présente donné par le soussigné, qu'à sa session ordinaire du 25 novembre 2020, le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord a approuvé une résolution concernant des modifications à la réglementation d'urbanisme de la ville de Saint-Jérôme.

Le certificat de conformité par rapport au schéma d'aménagement a été émis. En conséquence, la résolution suivante est donc entrée en vigueur conditionnellement aux procédures prévues par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

- Résolution no PPCMOI-2020-00085 .

Toute personne intéressée peut consulter tout document à cet effet au bureau de l'hôtel de ville de Saint-Jérôme ou sur le site internet de la MRC de La Rivière-du-Nord à l'adresse suivante : <https://mrcrdn.qc.ca/avis-publics-mrc-riviere-du-nord> .

DONNÉ À SAINT-JÉRÔME, ce 30^e jour de novembre 2020.

Roger Hotte, directeur général et
secrétaire-trésorier